



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL

2017-31

ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION

DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE B

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-54 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et leurs établissements publics

Vu le procès-verbal relatif aux résultats des élections de la CAP B en date du 4 décembre 2014,

Vu l'arrêté en date du 4 juillet 2014 portant constitution de la composition des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté en date du 5 décembre 2014 portant modification de la composition de la commission administrative paritaire de catégorie B,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 13 mars 2017,

Considérant que Mme HUGONNET Aline a fait savoir par courrier en date du 23 février 2017 qu'elle ne souhaite plus siéger dans cette instance, il convient de remplacer un représentant des collectivités,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La nouvelle composition de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B s'établit comme suit :

Représentants des collectivités		Représentants du personnel	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
CHAMBRE M. Louise	HERCOUET TESTA Jeanine	TOUZY Carole	DUFAYET Lionel
SOULIER J. Pierre	BADUEL Dominique	PASCAL CASTANIER Magalie	AUTHEMAYOU Claude
TARRISON Marguerite	LAPEYRE René	BOCA André	JUILLARD Chantal
BRIANT Stéphane	KLEM Jacques	DONDRILLE Yves	BOUSQUET Wandsel

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté adressée à Madame le Préfet du CANTAL.

Fait à AURILLAC, le 22.03.2017

Le Président
Roland BRAY



Centre de Gestion du CANTAL

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: vendredi 24 mars 2017 14:58
À: tedetis@www2.bl-echanges-securises.fr; cdg15@cdg15.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF015-281500033-20170324-5752.xml; 015-281500033-20170322-2017_31-AR-1-2_5599.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture du Cantal

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2017-03-24

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal

N° de SIREN: 281500033

Numéro Acte de la collectivité locale: 2017_31


Objet acte: Arrêté portant modification de la CAP B

Nature de l'acte: Arretes reglementaires

Matière: 5.3-Designation de representants

Identifiant Acte: 015-281500033-20170322-2017_31-AR



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés 

**Berger
Levrault**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANTAL

Utilisateur : Delbos Christine

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Arretes reglementaires
Numéro de l'acte:	2017_31
Date de la décision:	2017-03-22 00:00:00+01
Objet:	Arrêté portant modification de la CAP B
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	015-281500033-20170322-2017_31-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Notifiée à cdg15@cdg15.fr

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 015-281500033-20170322-2017_31-AR-1-1_0.xml	text/xml	802
nom de original: 20170324145439.pdf	application/pdf	269728
nom de métier: 015-281500033-20170322-2017_31-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	269728

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 mars 2017 à 14h53min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 mars 2017 à 14h58min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	24 mars 2017 à 14h58min09s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	24 mars 2017 à 14h58min50s	Recu par le MIOCT le 2017-03-24